



Rapport Annuel 2013-2014

Mot du président et du directeur général

Madame, Monsieur,

Nous sommes fiers de vous présenter le rapport annuel de l'année 2013-2014. Vous y retrouverez les résultats obtenus par la commission scolaire au regard de sa mission, de ses valeurs et des objectifs de son *Plan stratégique 2010-2015* qui est aligné sur les éléments de la *Convention de partenariat* signée avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Au moment du bilan, comme chaque jour de l'année, l'attention de toute l'organisation doit être maintenue sur la réussite des élèves.

Sur une base individuelle, nous voulons reconnaître l'engagement de chacun des membres de notre grande équipe, l'esprit de service, le sens de l'accueil, la rigueur dans la capacité à regarder la réalité et à se dire les vraies choses, l'humilité de reconnaître les points faibles, l'intelligence et le désir de se dépasser, la capacité à faire équipe dans chacun de nos établissements pour travailler en concertation, en collaboration pour le bien de nos élèves. Toutes ces valeurs sont le quotidien de nos établissements et de nos services administratifs et nous en sommes fiers.

Nous avons œuvré durant cette dernière année dans un contexte de compression budgétaire où la réalisation d'un plan de redressement nous a amenés à questionner l'ensemble de nos services et nos façons de faire. L'effort fourni par chacune et chacun nous a permis de revoir nos pratiques, de protéger l'essentiel tout en gardant une ouverture sur l'innovation. Des partenariats avec le monde universitaire et avec d'autres commissions scolaires nous ont permis d'identifier des pratiques modèles qui nous aideront à faire face aux défis de l'heure.

Nous continuons de croire que la diplomation et la qualification de nos élèves sont des conditions aidantes pour se trouver un emploi et s'intégrer de façon active dans la société, mais nous savons que l'école ne peut à elle seule assurer la réussite de chacune et de chacun. Nous désirons remercier chacun des parents pour l'appui offert quotidiennement à nos enseignants, directions et membres du personnel. Nous remercions chacune des entreprises qui accueillent des stagiaires et qui ont compris qu'il faut donner une chance aux jeunes de son milieu afin qu'ils puissent se développer et s'intégrer à leur communauté. Nous remercions tous nos partenaires qui ont pris position pour la persévérance scolaire et qui disent aux jeunes à quel point l'école, c'est important! Nous remercions le Carrefour jeunesse emploi pour son soutien auprès des clientèles à risque de décrochage, le soutien du réseau de la santé et des services sociaux pour son travail complémentaire. Nous aimerions nommer tous ces partenaires qui travaillent en amont de l'école (petite enfance) et en périphérie de celle-ci et dont les résultats de ce rapport sont aussi leurs résultats, mais nous en oublions. La Commission scolaire au Cœur-des-Vallées est cependant consciente de cette toile de collaboration que nous avons tissée au fil des années dans notre milieu et nous disons merci à ces partenaires d'avoir placé nos enfants et nos jeunes « *Au cœur de la réussite* » !



Jocelyn Fréchette
Président du Conseil
des commissaires
(élu le 2 novembre 2014)



Raynald Goudreau
Directeur général

Le portrait de la CSCV

Près de 6500 élèves

- › 554 au préscolaire
- › 3040 au primaire
- › 2219 au secondaire
- › 310 en formation professionnelle
- › 337 en formation générale adulte

Un parc immobilier
de 24 bâtiments

- › 14 écoles primaires
- › 2 écoles primaires/secondaires
- › 3 écoles secondaires
- › 1 centre de formation professionnelle
- › 2 centres de formation générale adulte
- › 1 centre administratif

Près de 700
employés réguliers

- › 381 enseignants
- › 210 membres du personnel de soutien
- › 35 professionnels
- › 42 gestionnaires
- et environ 425 employés temporaires

Un budget total de
76 millions \$

- › 78% du budget en services directs aux élèves
- › 11% en entretien des biens et amortissement
- › 4,9% en coûts administratifs
- › 13% des revenus provenant de la taxe scolaire

Planification stratégique et convention de partenariat, reddition de compte

Vous retrouverez dans les prochaines lignes la reddition de compte de la quatrième année de notre plan stratégique qui s'échelonne de l'année 2010 à l'année 2015. Les objectifs de ce plan stratégique sont également liés à la convention de partenariat qui fut signée avec la ministre de l'Éducation le 6 août 2010. Les résultats qui vous seront présentés feront référence aux objectifs et indicateurs de réussite que nous avons convenu à l'époque.

Objectifs et cibles

But 1 : L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

Objectif 1 : Augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans.

Indicateur : Parmi les élèves inscrits pour la première fois en 1^{ère} secondaire au 30 septembre d'une année donnée, la proportion de ceux qui obtiennent un premier diplôme (DES, DEP, ASP) ou une première qualification (CFER, ISPJ, AFP, CFMSS, CFPT) :

- a) Après une période de 7 ans au secondaire, en formation générale des jeunes;
- b) Avant l'âge de 20 ans, en formation professionnelle ou en formation générale des adultes.

Cohorte 2001-2002 résultats juin 2008	Cohorte 2003-2004 résultats juin 2010	Cohorte 2004-2005 résultats juin 2011	Cohorte 2005-2006 résultats juin 2012	Cohorte 2006-2007 résultats juin 2013	Cohorte 2008-2009 résultats juin 2015
Situation de départ 62,2 %	62,7 %	59,8 %	61,9 %	Dernier résultat disponible 68,8 %	Cible à atteindre en 2015 72 %

Commentaires : Le dernier résultat de 68,8 % présente une amélioration de 6,9 % par rapport à l'année antérieure, le meilleur résultat jamais atteint par les élèves de notre commission scolaire. Il s'agit d'un des meilleurs taux de diplomation en Outaouais, alors que le taux moyen de diplomation et de qualification de la région était de 65,8 %.

Nous rappelons que ce taux de diplomation nous parle des résultats des élèves qui avaient commencé leur première secondaire à l'automne 2006, de tous les services qui leur ont été offerts dans les 7 années qui ont suivi, mais aussi du travail en amont au primaire et au préscolaire. Quand nous regardons les efforts de l'ensemble de notre personnel dans le développement des pratiques modèles, la cohésion qui se développe progressivement dans nos équipes-écoles en matière de continuité des pratiques de la 1^{ère} année du primaire à la 6^{ème} année ou de la première à la 5^{ème} année du secondaire, nous savions que les résultats étaient pour venir. La partie n'est cependant pas encore gagnée. En effet, le taux d'élèves HDAA (avec un plan d'intervention) demeure important dans nos établissements primaires (26,6 % par comparaison à 23,8 % pour la région de l'Outaouais) et secondaires (40,4 % par comparaison à 33,8 % pour la région de l'Outaouais). Les taux d'élèves HDAA au réseau public québécois étaient quant à eux au primaire de 19,6 % et au secondaire de 27%. Les taux de diplomation des prochaines cohortes, après 5 et 6 ans de fréquentation au secondaire, nous permettent d'anticiper une courbe globalement ascendante, mais en dents de scie. Globalement, les indices actuels nous confirment que nous travaillons sur les bonnes choses, de la bonne façon.

Pour la cohorte 2006-2007 dont nous parlions précédemment, en matière de diplomation, nous constatons en juin 2012 que 36,8 % des garçons et 25,5 % des filles n'avaient pu obtenir un diplôme à l'intérieur des 7 années qui suivaient leur entrée au secondaire.

Le taux de diplomation (DES, DEP) et de qualification (CFER, ISPJ, AFP, CFMSS, CFPT) de notre clientèle jeune (écoles secondaires uniquement), après 7 ans, s'est accru au cours des dernières années, comme le démontre le tableau suivant :

	Cohorte 2001-2002	Cohorte 2002-2003	Cohorte 2003-2004	Cohorte 2004-2005	Cohorte 2005-2006	Cohorte 2006-2007
CSCV	44,8 %	53,7 %	51,6 %	52,7 %	55,4 %	59,8 %
RÉGION 07	55,8 %	56,2 %	57,1 %	ND	ND	ND
RÉSEAU PUBLIC	60,5 %	59,5 %	60,1 %	61 %	63,2 %	64,3 %

L'apport de nos programmes de FPT et de FMSS à l'école Ste-Famille / aux Trois-Chemins, pour la qualification des jeunes ayant rencontré des difficultés d'apprentissage, continu d'être important (11,3 %) et même supérieur à la moyenne provinciale (5 %).

Nous nous rappelons que du côté de la formation générale des adultes (FGA), ce taux de diplomation était passé de 7,5 % pour la cohorte 2003-2004 à 6,1 % (2004-2005), puis à 3,3 % pour la cohorte 2005-2006. Pour la dernière cohorte 2006-2007, le taux de diplomation (DES) des élèves en FGA se situait à 5,5 %, ce qui traduit tous les efforts déployés pour mieux encadrer 362 jeunes (41 % de notre clientèle en FGA par comparaison à 26 % au réseau public québécois) de 19 ans et moins en 2012-2013. Ce taux de jeunes de 19 ans et moins était de 31 % en FP alors que la moyenne provinciale du réseau public était de 23 %. Les transitions entre le secteur jeune et le secteur adulte (FGA ou FP) demeurent un défi important sur lequel notre personnel est mobilisé! Plusieurs projets pilotes sont en cours et les observations actuelles nous permettent de croire que ces jeunes n'ont jamais eu d'aussi belles opportunités pour se qualifier et s'intégrer plus facilement à la vie active de leur communauté.

Objectif 2 : Diminuer de 2 % par année, le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification (décrocheurs) parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes (FGJ) d'ici 2015.

Indicateur : La proportion de jeunes qui sont inscrits, au 30 septembre d'une année donnée, en formation générale des jeunes, qui n'obtiennent pas, durant l'année considérée, ni un diplôme, ni une qualification et ne sont pas inscrits, nulle part au Québec, durant l'année suivante sont des sortants sans diplôme ni qualification.

Année 2007-2008	Année 2009-2010	Année 2010-2011	Année 2011-2012	Année 2014-2015
Situation de départ 34,6 %	23,7 %	21,5 %	Dernier résultat 20,6 %	Cible à atteindre en 2015 20,5 %

Commentaires : Pour l'année 2011-2012, les tout derniers résultats nous confirment un taux de décrochage de 20,6 % alors que celui des écoles publiques québécoises se situe à 18,4 % et celui de l'Outaouais à 24 %. Cette dernière statistique nous placerait pratiquement en atteinte de notre cible pour 2015 que nous croyons pouvoir dépasser dans la prochaine année. Pour une première fois depuis longtemps, notre taux de garçons ayant décroché (22,8 %) est maintenant comparable au taux moyen des garçons du réseau public québécois (22,7 %). Le taux régional de décrochage chez les garçons, pour cette même année, était quant à lui de 27 %.

But 2 : L'amélioration de la maîtrise de la langue française.

Objectif 1 : Améliorer la maîtrise de la langue française

Indicateurs :

- La moyenne des élèves en lecture et en écriture au bilan du 3^e cycle du primaire.
- La moyenne des élèves de 5^e secondaire aux épreuves de juin en lecture et en écriture.

Cible 1 : Lecture primaire 3 ^e cycle				
Résultats juin 2008	Résultats juin 2012	Résultats juin 2013	Résultats juin 2014	Résultats juin 2015
Situation de départ 78 %	71,2 %	72,3 %	Dernier résultat disponible 72,5 %	Cible à atteindre en 2015 83 %

Cible 2 : Écriture primaire 3 ^e cycle				
Résultats juin 2008	Résultats juin 2012	Résultats juin 2013	Résultats juin 2014	Résultats juin 2015
Situation de départ 74 %	73,1 %	74,4 %	Dernier résultat disponible 73,8 %	Cible à atteindre en 2015 79 %

Cible 3 : Lecture 5 ^e secondaire				
Résultats juin 2008	Résultats juin 2012	Résultats juin 2013	Résultats juin 2014	Résultats juin 2015
Situation de départ 65 %	67,6 %	69,2 %	Dernier résultat disponible 70,5 %	Cible à atteindre en 2015 70 %

Cible 4 : Écriture 5 ^e secondaire				
Résultats juin 2008	Résultats juin 2012	Résultats juin 2013	Résultats juin 2014	Résultats juin 2015
Situation de départ 69 %	72 %	69,2 %	Dernier résultat disponible 70,3 %	Cible à atteindre en 2015 74 %

Commentaires : L'évolution des résultats de nos élèves du primaire, au 3^e cycle, au cours des trois dernières années, nous montre un certain plafonnement des résultats moyens en lecture et en écriture. L'analyse du taux d'élèves en réussite est, quant à lui, toujours en augmentation en lecture, allant même chercher 5,4 % de plus que l'année précédente, ce qui est très positif. La cible de 2015 en lecture (résultat moyen de 83 %) au primaire est encore loin par rapport au résultat de 72,5 %, en juin 2014. Un taux de réussite en lecture de 88,3 % est cependant un sommet jamais atteint au cours des 6 dernières années. Ceci nous amène à croire que les pratiques pédagogiques modèles mises en place dans nos écoles primaires commencent à donner des résultats tangibles.

En 5^e secondaire, les résultats moyens de nos élèves en lecture se sont légèrement améliorés par rapport à l'année précédente alors qu'en écriture, ils ont diminué. Les taux de réussite ont progressé de façon importante en lecture (+8,5 %) alors qu'ils ont diminué de 6,9 % en écriture. Ces résultats nous encouragent à poursuivre les efforts.

But 3 : L'amélioration de la persévérance et de la réussite scolaires chez certains groupes cibles, particulièrement les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Objectif 1 : Diminuer le nombre annuel de sorties sans diplôme ni qualification parmi les élèves ayant un plan d'intervention.

Indicateur : Le nombre de sorties sans diplôme ni qualification parmi les élèves ayant un plan d'intervention.

	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Taux de décrochage des élèves ayant un PI au secondaire	9,56 %	9 %	14,04 %	9,69 %	11,32 %	Cible à atteindre 14 % ou moins

Commentaires : Malgré le nombre élevé de plans d'intervention au secondaire (989 en 2013-2014, ce qui correspond à 40,4 % de la clientèle secondaire), nous avons à nouveau réussi à atteindre la cible visée. En concertation avec les autres

commissions scolaires de la région, les écoles secondaires et les services éducatifs de la CSCV se sont engagés durant l'année 2013-2014 dans un projet de recherche-action avec l'UQO, sous la supervision de messieurs Pierre Colletette et Daniel Pelletier. Ce projet nous a amenés à mieux comprendre le profil des élèves qui ont décroché au cours des deux dernières années. Les apprentissages faits nous amènent à accorder une importance encore plus grande au dépistage de ces élèves à risque, avant qu'ils ne quittent l'école. L'accompagnement individuel de chacun, l'établissement d'un lien de confiance avec un adulte de l'école et l'offre d'un support adapté aux besoins de chacun sont des clés qui s'imposent à nous. Nous avons compris que l'offre de services permettant de supporter l'acquisition des acquis de 2^e secondaire en français, mathématique et anglais était un premier défi. Le soutien pour l'acquisition des préalables pour une admission en formation professionnelle en est un deuxième. Notre nouveau programme de Pré-DEP en 3^e secondaire répond aux besoins des jeunes. Il nous faut maintenant assurer une continuité pour la 4^e secondaire, alors que le financement du MELS n'est pas conçu pour cela.

But 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements.

Objectif 1 : Augmenter la sécurité à l'école et réduire la violence : la formation du personnel

Commentaires : Les écoles de la CSCV ont poursuivi la mise à niveau du perfectionnement du personnel afin de soutenir les mesures de prévention et d'intervention en situation de violence et d'intimidation. De façon plus spécifique, l'accent a été mis au cours de la dernière année auprès des services de garde, tout en maintenant le support et l'accompagnement des techniciens en éducation spécialisée (TES). Comme ces derniers sont souvent, dans nos écoles, la pierre angulaire sur qui repose une bonne partie du plan d'action, il est stratégique pour nous de poursuivre leur accompagnement et de leur offrir les mises à niveau disponibles.

L'identification des moments plus à risque dans une journée nous amène à cibler plus particulièrement la surveillance durant les récréations et la période de l'heure du midi. Dans ces moments de transition où l'encadrement n'est pas du même ordre qu'en classe, il est important de définir précisément les postes de surveillance et de s'assurer que le personnel concerné est habile à intervenir tôt lors de situations conflictuelles. Le climat de sécurité est de façon générale très bon dans nos établissements. Nous savons, outre les conflits normaux qui font partie de la socialisation des enfants, que ce sont souvent les mêmes élèves dans une école qui posent des gestes de violence et qui tardent à faire l'apprentissage et l'usage des habiletés sociales souhaitées. Ces élèves sont aussi souvent des enfants souffrant de difficultés d'adaptation personnelle et sociale. Le partenariat avec les services de santé et les services sociaux demeure un défi incontournable pour nous permettre de faire équipe avec la famille.

Objectif 2 : Favoriser les saines habitudes de vie dans ses établissements et plus particulièrement la saine alimentation.

Commentaires : Au cours de la dernière année, nos équipes-écoles ont poursuivi la promotion des saines habitudes de vie et plus particulièrement l'activité physique et la saine alimentation. Nous observons que l'école s'ouvre de plus en plus sur sa communauté et développe des partenariats avec des organismes communautaires, clubs sociaux et groupes de bénévoles pour organiser des événements offrant aux enfants et aux jeunes des défis concrets qui donnent un sens à l'entraînement d'une année. Avec Québec en forme, Bouffée d'Oxygène, le Grand défi Pierre Lavoie, la Fondation Santé de Papineau, la promotion des environnements favorables à l'activité physique, etc., notre personnel est de plus en plus engagé et donne l'exemple de façon concrète, incitant les jeunes à bouger ensemble, dans le plaisir et la coopération. Notons que l'offre d'activités dans les écoles primaires rejoint en moyenne 72 % de tous les élèves et ceux-ci, lorsqu'ils s'engagent dans une activité, vont persévérer jusqu'à la fin de celle-ci, en moyenne, dans 92 % des cas. Au secondaire, l'offre de services rejoint 30 % de la clientèle, alors que 95 % de ceux qui s'engagent dans l'une de ces activités vont se rendre jusqu'au bout. Au cours de la dernière année, nous avons cependant vu des adolescents commencer à s'impliquer dans l'école, en étant eux-mêmes des modèles pour les autres, en incitant leurs amis à bouger davantage. Le défi pour les trois prochaines années est de créer un effet d'entraînement en capitalisant sur la participation, le plaisir de bouger et de s'amuser, et non seulement sur la compétition.

Au cours de la prochaine année, les enseignants d'éducation physique vont réviser les indicateurs de dépistage des élèves qui nous inquiètent dans leur forme physique ou dans leur alimentation. Tous les établissements de la CSCV vont collaborer avec Québec en forme et le Centre pour l'avancement de la santé des populations Propel de l'Université de Waterloo pour la réalisation d'un portrait des habitudes de vie des adolescents et des enfants du 3^e cycle du primaire.

Cet exercice invitant chaque jeune à décrire son vécu, par le biais d'un questionnaire, nous permettra de raffiner notre diagnostic de la situation et de mieux cibler les besoins dans les interventions futures.

Objectif 3 : Faciliter les transitions des élèves lors de leurs différents passages scolaires.

Commentaires : Le portrait de situation réalisé en 2010 nous avait sensibilisés à l'insécurité vécue par les enfants dans les différentes transitions qu'ils avaient à vivre au préscolaire, à l'arrivée au secondaire ou lors d'un changement de programme, du régulier vers les Parcours de formation axés sur l'emploi (PFAE). Au cours de l'année 2013-2014, nous avons poursuivi l'utilisation des mesures d'aide promues lors de ces différentes transitions. À l'arrivée en maternelle, les 296 parents consultés par écrit nous ont exprimé un taux de satisfaction face à cette transition de 92 %. Pour bonifier nos façons de faire, nous devons, dans le futur, impliquer systématiquement les techniciennes responsables du service de garde dans ce processus de transition. Le passage primaire-secondaire, évalué par 142 parents (91 % satisfaits) et 316 élèves (89 % satisfaits), nous conforte dans les moyens que nous avons mis en place. Les adolescents ont beaucoup apprécié ces visites de leur future école secondaire et ils souhaitaient pouvoir répéter l'expérience à d'autres moments durant l'année.

Dans le cas du passage de l'école secondaire vers les Programmes de formation axés sur l'emploi (PFAE) à l'école Sainte-Famille/aux Trois-Chemins, les activités de transition ont, dans l'ensemble, assez bien répondu aux besoins des élèves et des parents. L'évaluation démontre que les parents étaient satisfaits de la préparation faite auprès de leur enfant, alors que 79 % des élèves se sentaient bien préparés à vivre cette transition et 73 % d'entre eux avaient hâte de fréquenter cette école.

But 5 : L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle.

Objectif 1 : Augmenter le nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle de 10 % en 2015.

Indicateur : Le nombre d'élèves inscrits en formation professionnelle qui sont âgés de moins de 20 ans à chaque année.

Année 2006-2007	Année 2010-2011	Année 2011-2012	Année 2012-2013	Année 2013-2014	Année 2014-2015
Situation de départ 151	Résultat 146	Résultat 144	Résultat 167	Résultat 158	Cible à atteindre en 2015 166

Commentaires : Parmi ces 158 élèves de moins de 20 ans dans nos programmes, nous pouvons identifier que 64 d'entre eux étaient de nouveaux élèves inscrits en 2012-2013. En 2013-2014, outre les 158 élèves de moins de 20 ans inscrits dans nos programmes réguliers, il faut mettre en évidence que les prêts de programmes entre commissions scolaires ne nous permettent pas de comptabiliser les élèves de moins de 20 ans que nous avons recrutés. Ces élèves font partie de la clientèle de la commission scolaire à qui appartient le programme. Sur notre territoire, c'est malgré tout 28 élèves de plus (de moins de 20 ans), qui profitaient des services en FP que nous avons offerts en 2013-2014, pour un grand total de 186 élèves de moins de 20 ans. En 2012-2013, 53 élèves arrivaient directement de l'école secondaire par comparaison à 45 élèves, l'année antérieure. La promotion de la FP et la gestion de passerelles entre la FGJ, la FGA et la FP nous encouragent à poursuivre le travail amorcé. Bien que nous nous inquiétions tous de la diplomation des jeunes avant l'âge de 20 ans, il faut savoir qu'à l'échelle provinciale, à l'âge de 25 ans, c'est 94 % de la population qui, bon an mal an, réussit à obtenir un premier diplôme.

La collaboration de notre commission scolaire à un service régional de formation professionnelle demeure une force qu'il nous faut souligner. Ce partenariat avec d'autres commissions scolaires de la région nous permet de convenir de divers prêts de programmes, ententes qui nous permettent de mieux répondre aux besoins de main-d'œuvre des entreprises de notre secteur. La promotion et les emprunts de programmes nous ont permis notamment, en 2013-2014, de recruter plus de 110 élèves dans notre centre de Papineauville, alors que la survie du programme était menacée il y a 6 ans, avec seulement 8 élèves en mécanique.

Nous tenons à souligner le travail remarquable d'accompagnement que madame Sylvie Paul réalise depuis quelques années auprès des élèves à risque de décrochage scolaire. En collaboration avec les intervenants de chacune de nos écoles secondaires, elle relance chacun des élèves qui ont quitté l'école et les aide à préciser leur projet et à identifier ce que la FGA et la FP pourraient leur offrir.

L'éducation des adultes (FGA) n'est plus un service exclusivement réservé aux adultes : en 2013-2014, 57,7 % de la clientèle avait moins de 20 ans. Dans la foulée de la valorisation de la formation professionnelle (FP), de plus en plus d'élèves participent à des programmes de concomitance qui sont offerts aux jeunes comme une passerelle leur permettant d'aller chercher les préalables dont ils ont besoin pour une admission en FP. À cet égard, il faut savoir que parmi ces jeunes de moins de 20 ans, 61,5 % d'entre eux avaient un plan d'intervention au secondaire. Nous savions que la transition entre l'école secondaire et la FGA devait être mieux soutenue. Comme il était plus difficile pour certains jeunes de se rendre au Centre d'éducation des adultes, nous avons déplacé la FGA dans l'école secondaire! Une expérience vécue en 2014-2015, à l'école Ste-Famille / aux Trois-Chemins, nous permet d'offrir un « service FGA », avec toute la souplesse de son régime pédagogique, tout en permettant à ces jeunes de 16 à 18 ans de profiter de la vie étudiante, sportive et des services professionnels disponibles dans leur école secondaire. Le développement pédagogique réalisé par nos enseignants dans l'adaptation du programme de français de 3^e et 4^e secondaire nous permet de plus en plus d'offrir un enseignement dans la continuité du Renouveau pédagogique.

Rapport sur l'intimidation et la violence à l'école :

Le climat de sécurité de nos établissements est de façon générale très bon. Le nombre d'incidents significatifs de violence ou d'intimidation rapporté à la direction générale au cours de l'année 2013-2014 a été peu élevé. Les moments de transition comme la récréation et l'heure du midi sont les moments où le climat de sécurité des élèves est le plus à risque. De façon générale, le personnel intervient efficacement dans la gestion des conflits, en amont des grosses violences, mais l'impolitesse verbale entre enfants ou adolescents demeure un défi pour tous. Il faut intervenir sur ces « petites violences » et promouvoir les comportements prosociaux, la gentillesse et la capacité à s'affirmer dans une relation exempte de violence. Il s'agit là d'un objet de collaboration école-famille sur lequel nous devons travailler ensemble. La surveillance de nos cours d'école, l'aménagement de certaines et la façon d'animer celles-ci sont des pistes de développement sur lesquelles nous porterons une attention.

La cyberintimidation était présente dans 8,7 % des incidents rapportés, l'intimidation dans 26,1 % et les gestes de violence dans 78,3 %. Sur ce dernier volet, notons que cette violence s'exprimait de façon verbale dans 55,6 % des situations, alors qu'elle était physique dans 72,2 % des cas. Au plan verbal, de façon plus spécifique, notons que des menaces étaient proférées dans 27,8 % des incidents rapportés alors que des paroles portant atteinte à la dignité étaient présentes dans 27,8 % des cas. Comme le nombre d'incidents par école est trop faible pour assurer l'anonymat des enfants impliqués, nous ne pourrions dresser le portrait de chacune des écoles. La répartition de ces incidents par niveau scolaire, en considérant le groupe d'âge de la victime, nous donne cependant le portrait suivant :

Préscolaire	Primaire	Secondaire
17,4 %	56,6 %	26 %

Notons que les témoins d'une scène de violence se sont bien comportés dans 65,2 % des cas, nous montrant que les interventions de sensibilisation en classe sur la violence et l'intimidation amènent de plus en plus les jeunes à prendre position de façon solidaire avec la victime. Dans la très grande majorité des cas (91,3 %), l'auteur du geste de violence ou d'intimidation a collaboré avec les personnes en autorité. Les sanctions suivantes ont été adoptées le plus fréquemment : suspension à l'interne (17,4 %), suspension externe (43,5 %), limitation des déplacements dans l'école (34,8 %), alors que 100 % de ces jeunes ont profité de mesures d'aide variées telles que rencontre (s) individuelle (s), rencontre (s) en sous-groupe, réalisation d'un plan d'intervention, référence à une ressource extérieure, etc.

Les principales décisions du Conseil des commissaires et du comité exécutif de la CSCV

Conseil des commissaires :

- > **Trois orientations prioritaires pour l'année scolaire 2013-2014 – Le Conseil des commissaires priorise le maintien de la qualité des services aux élèves :**
 - par la prévention du décrochage au secondaire ;
 - par l'accompagnement plus efficace des élèves à risque ;
 - par la promotion de la persévérance scolaire.
- > **Adoption d'un budget 2013-2014 et fixation du taux de taxe scolaire (taux net de 0,26098 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation municipale uniformisée).**
- > **Adoption du plan de redressement.**
- > **Élection scolaire du 2 novembre 2014 :**
 - Division du territoire en 10 circonscriptions électorales.
 - Nomination de M. Yves Lafleur à titre de président d'élection.
- > **Octroi d'un contrat pour la phase 2 de la décontamination du terrain de l'immeuble Notre-Dame-de-la-Garde.**
- > **Rétrocession à la municipalité de Val-des-Bois du terrain Notre-Dame-de-la-Garde.**
- > **Financement annuel du Service régional de la formation professionnelle en Outaouais (74 354 \$).**
- > **Nomination de cinq nouveaux gestionnaires** – Mme Annie Larocque (CFP Relais de la Lièvre-Seigneurie), Mme Julie Leclair (école du Sacré-Cœur), M. Éric Beaulne (École secondaire Louis-Joseph-Papineau), Mme Pascale Peterson (École secondaire Hormisdas-Gamelin), Mme Nicole Thibault (Services éducatifs).
- > **Adoption du calendrier scolaire 2014-2015.**
- > **Entente avec le Club Quad Papineau** – L'entente permet un droit de passage sur les terrains et la permission d'utiliser un stationnement de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau.
- > **Remodelage du territoire de certaines écoles** – Cette modification visait à désengorger l'école du Boisé en réduisant son bassin d'alimentation en faveur des écoles St-Michel (G) et St-Laurent.
- > **Entente avec la municipalité de Papineauville visant l'aménagement de terrains de soccer à l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau.**
- > **Octroi d'un contrat d'une valeur de 111 415 \$ visant l'organisation de voyages pédagogiques d'élèves de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin à Boston, Washington et New York.**
- > **Renouvellement du contrat du directeur général, M. Raynald Goudreau.**
- > **Demande adressée au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport visant l'agrandissement du CFP Relais de la Lièvre-Seigneurie (secteur de l'alimentation).**
- > **Soutien financier accordé à l'organisme Internet Papineau.**
- > **Protocole d'entente avec les commissions scolaires de l'Outaouais concernant les mouvements de clientèle pendant l'année scolaire.**
- > **Adoption de la composition du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.**
- > **Entente tripartite entre la MRC de Papineau, la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées et la Commission scolaire Western Québec concernant la transmission des données de taxation pour les années 2012 à 2014.**

> Travaux d'aménagements majeurs dans certaines écoles :

- École secondaire Louis-Joseph-Papineau – réfection du gymnase et de vestiaires du secteur de la piscine (288 200 \$)
- École Providence – rénovation de la salle multi et de blocs sanitaires (333 000 \$)
- École Adrien-Guillaume – réfection de la salle multi et de locaux du sous-sol (297 503 \$)
- École secondaire Louis-Joseph-Papineau – achat d'une chaudière à la biomasse (387 765 \$)
- École secondaire Hormisdas-Gamelin – rénovation du bloc sportif et de salles de bain (469 422 \$)
- École secondaire Louis-Joseph-Papineau – réfection de la salle mécanique (175 900 \$)
- École Sainte-Famille / aux Trois-Chemins – réfection du revêtement extérieur de maçonnerie des murs et calfeutrage (169 000 \$)
- École secondaire Hormisdas-Gamelin – réaménagement des services informatiques et du département d'ébénisterie (528 700 \$).

Comité exécutif :

- > **Travaux de réfection de toitures à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin (Valeur de 62 100 \$)**
- > **Travaux de rénovation du sous-sol du Centre la Cité (Valeur de 41 065 \$)**
- > **Ententes hors cour quant au recouvrement de frais impayés de surveillance-midi**
- > **Octroi de contrats de déneigement pour l'ensemble du parc immobilier (111 100 \$)**
- > **Contrat d'acquisition et d'utilisation relatif à la téléphonie cellulaire (63 792 \$)**
- > **Contrat d'achats d'ordinateurs portables (63 852 \$)**
- > **Contrat d'achats de projecteurs multimédias (71 299 \$)**
- > **Renouvellement de l'assurance responsabilité générale**
- > **Travaux de réhabilitation de l'enveloppe architecturale de la chaufferie de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau (68 700 \$)**
- > **Travaux de contrôle d'accès et de remplacement de portes à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin (69 000 \$)**
- > **Travaux de remplacement de portes de diverses écoles (39 700 \$)**
- > **Achat de papier de reprographie pour l'ensemble des établissements (valeur de 91 203 \$)**

> **Afin de débroussailler certains dossiers pointus, le Conseil des commissaires forme des comités restreints de commissaires qui effectuent une première analyse exhaustive d'un dossier. Sept comités ont été formés pour l'année scolaire 2013-2014 :**

- Comité de gouvernance et d'éthique (M. Sylvain Léger, président)
- Comité relatif aux services éducatifs (M. Raymond Ménard, président)
- Comité de vérification / Comité des ressources matérielles et financières (M. Marc Beaulieu, président)
- Comité des ressources humaines (Mme Cécile Gauthier, présidente)
- Comité relatif aux technologies de l'information et des communications (M. Jocelyn Fréchette, président)
- Comité consultatif du transport des élèves (M. Claude Auger, président)

Les défis de la CSCV pour les prochaines années

La Commission scolaire au Cœur-des-Vallées est confrontée à divers changements, et ce, sur plusieurs facettes simultanément. Au plan financier, elle doit poursuivre sa démarche de révision de sa structure et de ses services afin de trouver l'équilibre budgétaire. L'organisation des services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage et l'implantation des pratiques éducatives modèles demeurent une priorité pour l'année 2014-2015. La collaboration école-famille et plus particulièrement la compréhension, par les parents, de l'importance de faire équipe avec l'enseignant de son enfant, en appuyant ouvertement cet enseignant ou la direction devant son enfant dans les moments difficiles, demeure un objectif. La ponctualité et l'assiduité des élèves à l'école s'inscrivent dans ce défi qu'est la collaboration école-famille. La révision des transitions entre nos écoles secondaires (FGJ), la Formation générale des adultes (FGA) et la Formation professionnelle (FP) doit nous amener à mieux accompagner les jeunes en difficulté au plan scolaire qui veulent compléter les préalables leur permettant d'accéder à un DEP. Bien que nous sachions, malgré nos efforts, que des élèves de 16 à 24 ans vont encore quitter l'école sans diplôme ni qualification, nous devons nous en préoccuper, comme un père ou une mère de famille le ferait, et nous assurer que quelqu'un prendra la relève pour les accompagner, les aider à trouver un emploi ou un projet personnel. La responsabilité de l'école va au-delà des murs de l'école et au-delà de la période de fréquentation scolaire. Nous devons tous, dans chacun des villages ou des quartiers, nous préoccuper des jeunes qui ont quitté l'école et qui n'arrivent pas à s'intégrer au marché du travail. L'arrivée d'un nouveau Conseil des commissaires et le désir de celui-ci de se rapprocher des Conseils d'établissement des écoles et des partenaires de la communauté rappelle l'importance d'être à l'écoute de son milieu et du rôle de vigie des commissaires sur la qualité des services offerts.

Le gouvernement du Québec et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport invitent cependant les commissions scolaires à des changements de structures et à des fusions. La CSCV maintiendra au centre de ses préoccupations les élèves en cherchant à donner à chacune et à chacun, une chance égale de réussir, qu'il soit de milieu défavorisé, rural ou urbain. Le partage équitable des ressources, notre capacité à différencier les services qui peuvent être centralisés pour réaliser des économies, de ceux qui doivent demeurer proches du milieu (gestion de proximité), sont les défis de l'heure.

La commission scolaire reconnaît son rôle dans le développement socio-économique d'une région et de la ruralité et, à cet égard, celle-ci sait qu'il nous faudra prendre les mesures nécessaires pour supporter, avec les municipalités, les petits services de garde et la dernière école de village. La révision des protocoles d'entente avec les municipalités fera également partie de ce partenariat renouvelé entre l'école et sa communauté, tout comme le partenariat avec le réseau de la santé et des services sociaux de l'Outaouais qui, lui aussi, est aux prises avec des changements importants de structure et de gouvernance.

Comme par le passé, nous serons là face à ces différents défis!

Le rapport

... du protecteur de l'élève

Une seule plainte a été reçue, et traitée, au cours de l'année scolaire 2013-2014. La plainte concernait le transport scolaire, plus spécifiquement le lieu d'embarquement et de débarquement d'un élève du préscolaire.

Après analyse, la décision initiale de la commission scolaire était bien fondée et devait être maintenue. Cependant, afin d'accommoder les parents, la commission scolaire a permis que soit modifié le lieu de l'arrêt en effectuant un changement du côté de la rue. Le Conseil des commissaires a accepté cette recommandation et a mandaté le Service du transport à appliquer celle-ci.

Outre cette plainte formelle, j'ai dirigé certains plaignants vers le responsable du traitement des plaintes de la commission scolaire afin de respecter la démarche de gestion des plaintes prévue par le Règlement relatif à la procédure d'examen et de traitement des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents en vigueur à la CSCV.

... du commissaire à l'éthique

Le commissaire à l'éthique souligne qu'aucune plainte à l'égard de l'un des membres du Conseil des commissaires n'a été traitée au cours de l'année scolaire 2013-2014. Le code d'éthique applicable aux commissaires est disponible sur le site web de la CSCV dans la rubrique La Commission puis Politiques et règlements sous l'onglet Secrétariat général ou directement à l'adresse web suivante :

www.cscv.qc.ca/accueil/IMG/pdf/CCr40-code-ethique-CC.pdf

Les membres du Conseil des commissaires

Année scolaire 2013-2014



Sylvain Léger
Président



Jacques D'Arçault
Vice-président



Raynald Goudreau
Directeur général



Marc Beaulieu
Président du
comité exécutif



Jocelyn Fréchette
Vice-président du comité
exécutif



René Langelier
commissaire



Michel Parenteau
commissaire



Claude Auger
commissaire



Raymond Ménard
commissaire



Alain Smolynecky
commissaire



Dany Ouellet
commissaire



Jacinthe Brière
commissaire



Carl G. Simpson
commissaire



Jean-Marc Lavoie
commissaire



Cécile Gauthier
commissaire



Stéphane Mongeon
commissaire



France Turcotte
commissaire



Steven Newnham
commissaire



Sylvain Tremblay
commissaire-parent
(niveau primaire)



Mathieu Dupont
commissaire-parent
(niveau secondaire)



Jasmin Bellavance
Secrétaire général

État des revenus et des dépenses

REVENUS	2013-2014	%	2012-2013	%
Subventions du MELS	55 851 416 \$	72,9	57 384 229 \$	80,2
Taxe scolaire	12 218 036 \$	16	8 943 007 \$	12,5
Autres	8 527 312 \$	11,1	5 190 146 \$	7,3
Total des revenus	76 596 764 \$		71 517 382 \$	
DÉPENSES par activité				
Activités éducatives	58 093 195 \$	76,6	57 164 347 \$	78,2
Activités administratives	3 730 090 \$	4,9	3 695 091 \$	5,1
Entretien des biens/ Amortissement	8 305 521 \$	11	8 254 876 \$	11,3
Activités connexes	5 691 648 \$	7,5	3 981 705 \$	5,4
Autres	-	0	-	0
Total des dépenses	75 820 454 \$		73 096 020 \$	
DÉPENSES par nature				
Rémunération	51 878 348 \$	68,4	51 552 910 \$	70,5
Fournitures et matériel	3 908 214 \$	5,2	3 772 194 \$	5,2
Services, honoraires et contrats	10 913 618 \$	14,4	11 132 432 \$	15,2
Équipements et amortissement	3 404 607 \$	4,5	3 400 807 \$	4,7
Autres	5 715 666 \$	7,5	3 237 677 \$	4,4
Total des dépenses	75 820 454 \$		73 096 020 \$	
Résultat net de l'exercice	776 310 \$		(1 578 638 \$)	
SURPLUS				
Surplus cumulé au 1 ^{er} juillet 2013	2 169 512 \$		3 748 149 \$	
Résultats net de l'exercice	776 310 \$		(1 578 638 \$)	
Surplus cumulé au 30 juin 2014	2 945 822 \$		2 169 512 \$	
Valeur comptable des terrains	(1 327 565 \$)		(1 327 565 \$)	
Provisions avantages sociaux	(1 776 509 \$)		(1 781 054 \$)	
Surplus cumulé libre au 30 juin 2014	(158 252 \$)		(939 107 \$)	